liste de pièces

Demande initiale de carte de commerçant ambulant

Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous informe et détermine, avec vous, la liste des pièces justificatives nécessaires à votre formalité.

IMPRIMES A TELECHARGER

Formulaire CERFA n°14022*01

PIECES SPECIFIQUES

Dans tous les cas

- Une copie de la carte d'identité nationale recto verso ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de circulation ou copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité
- 1 photographie d'identité récente en couleur

Pour un commerçant

Un extrait Kbis original de moins de 3 mois

 Un justificatif de domicile (copie facture eau, électricité ou téléphone, etc...) datant de moins de 3 mois. Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

Pour une société

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois en original
- Un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire

Cas particulier: en cas de cogérance pour une SARL, tous les gérants peuvent demander la carte de commerçant ambulant et par conséquent fournir pour chacun d'eux les pièces ci-dessus.

TARIFS

30 € (Pour le mode de paiement, nous vous invitons à consulter votre Centre de Formalités des Entreprises)

Le CFE vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, fiscales et sociales.

Vos contacts de proximité

CCI ARTOIS

Nathalie BOUTONNET

Sylvie OLEJNIK

03 21 50 47 90

cfe@artois.cci.fr

CCI GRAND LILLE

Pascale PONCHEL

03 20 63 78 71

cfe@grandhainaut.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE

Bénédicte WAYMEL

03 21 46 00 00

cfe@grandhainaut.cci.fr

cfe@grand-lille.cci.fr

cfe@grand-lille.cci.fr

V 26/07/2019

